



# Les lendemain du Conseil

le 26 juin 2008

Volume VII, numéro 10

Chers lecteurs,  
Chères lectrices,

Hier, 25 juin 2008, se tenait une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la C.S. des Patriotes. Voici donc un bref résumé des sujets traités à cette occasion.

L'équipe de rédaction,  
Johanne Paradis  
Alain Gauthier



- Les membres du Conseil ont étudié une demande de révision de décision concernant un élève, la décision a été maintenue.
- Le budget des écoles primaires et secondaires ainsi que du Centre de formation du Richelieu et du Centre de formation professionnelle des Patriotes ont été approuvés pour l'année scolaire 2008-2009.
- Mesdames et messieurs les commissaires ont aussi adopté le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année 2008-2009 et le taux de la taxe scolaire a été fixé à 0,32676 \$.
- Les membres du Conseil ont adopté le document déposé sous le titre « *Politique locale de gestion concernant le personnel cadre* »
- Un « Protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien pour l'aménagement d'une aire de planche à roulettes sur le terrain de l'école secondaire Polybel entre la Commission scolaire des Patriotes et la Ville de Beloeil » a été adopté, à certaines conditions.
- Le Conseil des commissaires a mandaté la présidente de la Commission scolaire des Patriotes pour communiquer avec les préfets des 2 MRC du territoire et les maires des villes de St-Bruno et Boucherville pour leur proposer la formation d'un comité de discussion au niveau politique visant à échanger sur les protocoles avec les villes.
- Considérant la demande du conseil d'administration du Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-d'Youville, lequel travaille en étroite collaboration avec la Formation générale des adultes-Varenes, il a été résolu de louer certains locaux dans l'immeuble J.-P.-Labarre à cet organisme.
- Les membres du Conseil ont approuvé une entente d'aménagement et le bail de location avec les firmes *Les Placements Toucan Inc.* et *Les Gestions Claude Beauregard Ltée* pour le Centre de formation du Richelieu à Chambly.
- Considérant les travaux du Comité des projets particuliers, du Comité de la mission éducative des cadres et du Comité de la mission éducative du Conseil des commissaires.  
Considérant l'impact de certains projets particuliers, sur la clientèle des établissements qui ne bénéficie pas de tels projets.  
Considérant les travaux en cours sur la révision du Plan stratégique de la Commission scolaire et des projets éducatifs des établissements.  
Un moratoire d'un an sur le développement des projets particuliers qui recrutent des élèves en dehors de leur territoire a été adopté par le Conseil des commissaires.
- Considérant la consultation faite auprès des divers comités consultatifs de la Commission scolaire et la recommandation favorable de ces comités, mesdames et messieurs les commissaires ont adopté le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 ; la liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2008-2009 et les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2008-2009.*
- Considérant les avis reçus à la suite de la consultation publique qui s'est tenue du 12 mars au 9 mai 2008, les membres du Conseil ont adoptés la *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et à la modification de l'ordre d'enseignement dispensé par une école ou des cycles ou parties de cycles d'un tel ordre d'enseignement ainsi qu'à la cessation des services d'éducation préscolaire dispensés par une école.*
- Compte tenu de l'obligation de la Commission scolaire de vérifier les antécédents judiciaires des personnes appelées à œuvrer auprès des élèves et de s'assurer que les personnes qui œuvrent au sein de l'organisation n'aient pas d'antécédents judiciaires incompatibles avec les tâches qui leur sont confiées, mesdames et messieurs les commissaires ont adopté le *Cadre de gestion relatif à la vérification des antécédents judiciaires.*
- Le Conseil des commissaires a nommé les représentants de la Commission scolaire des Patriotes au Comité de négociation patronal pour renégocier l'Entente locale et les arrangements locaux du personnel de soutien et a mandaté ces personnes pour négocier le protocole de négociation préalable à la négociation proprement dite.
- De plus, il a été résolu de former un comité aviseur chargé de travailler en étroite collaboration avec le comité de négociation pour identifier les problématiques et prioriser les objets de négociation.
- En terminant, il a été résolu par les membres du Conseil des commissaires d'accorder audit Comité patronal de négociation, sous la gouverne de la Direction générale, l'éclairage et les représentations du Comité aviseur, le mandat de renégocier l'Entente locale et les arrangements locaux du personnel de soutien avec comme principe directeur de favoriser la meilleure qualité possible de services aux élèves et, pour le personnel non-affecté en service direct aux élèves, de favoriser la meilleure qualité possible de support à la mission de la Commission scolaire;
- Au terme de la négociation, l'entente de principe doit faire l'objet d'une adoption par le Conseil des commissaires.

## LES POINTS SUIVANTS ONT ÉTÉ TRAITÉS EN INFORMATION :

- Budget des services 2008-2009;
- Projet d'infrastructure sportive à Boucherville;
- Scolarisation au secondaire des élèves résidant à Contrecoeur.

LA PRÉSENTE SÉANCE DU CONSEIL A ÉTÉ AJOURNÉE AU MARDI 26 AOÛT 2008, À 19 H 30, AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES.